COMPTE-RENDU
DE LA
RÉUNION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du mardi 19 mai 2026

L'an 2026, le 19 mai à 20h, les membres du Conseil Municipal se sont réunis au Centre culturel, sous la présidence de Monsieur le Maire Walter MARTIN, suite à la convocation du 15 mai 2026.

Présents : M. Walter MARTIN, Mme Sandrine PENE, M. François BESSON, Mme Laurette COMAS, M. Olivier ABRIAL, Mme Fabienne RAVET, M. Emmanuel PERRIN, M. Xavier MAISONNEUVE, Mme Sylvie DEBARD, Mme Annick PERRET, M. Eric PERRET, M. Ludovic VEYRET, M. Vincent MAURICE, M. Jean NICOLAS, Mme Patricia COLNOT, Mme Gaëlle CURNILLON, M. Stéphane PERRAUD, Mme Audrey MICHEL, Mme Aurélie BOZONNET, M. Sébastien LAMOTTE, M. Bogdan GRAND, Mme Morgane SARTORETTI, Mme Elodie MEREAUD

Excusés/absents : néant

Secrétaire de séance : M. Vincent MAURICE

Le compte-rendu du 8 avril est adopté.

Assemblée – Désignations

Le Conseil élit à l'unanimité,

Commission communale des impôts directs : Xavier MAISONNEUVE, Sandrine PENE, Aurélie BOZONNET, Patricia COLNOT, Vincent MAURICE, Jean-Pierre SOCHAY, Christian FONTAINE, Jean-Louis LOISY, Stéphane PERDRIX, Ghislaine MICHAUD, Christophe FELIX
Se réunit à l'initiative des services fiscaux, afin d'examiner les constructions et réhabilitations pouvant impacter la valeur locative des biens immobiliers.

Commission de contrôle des listes électorales : Audrey MICHEL (titulaire), Sylvie DEBARD (suppléante)
Statue sur les radiations, réclamations, en matière de liste électorale. Composée d'un élu, d'un représentant de la Préfecture et d'un autre du Tribunal.

In Terra : Walter MARTIN (titulaire), Olivier ABRIAL (suppléant)
Participation au Conseil d'administration de cette société publique locale dont plusieurs collectivités publiques sont actionnaires dont Attignat. Pilota dernièrement la maîtrise d'ouvrage des travaux de la Traverse ou encore de la Plaine tonique.

Assemblée – Droit à la formation des élus

La loi reconnaît aux élus le droit de suivre des formations en lien avec leur mandat. La Commune doit inscrire une ligne budgétaire de prise en charge de ces dépenses. Le Conseil fixe ce prévisionnel à hauteur de 2% des indemnités brutes comme usuellement pratiqué.

Mairie -01340 ATTIGNAT – Tél : 04 74 30 92 16 – Email : accueil@attignat.fr

Parc de la Genetière – Echange de terrains

M. le Maire rappelle le projet d'aménager un parc municipal sur le tènement d'un demi-hectare situé face à la mairie, acheté en 2022, alors que des promoteurs le convoitaient. Il comporte des arbres remarquables recensés par arboretum. La commission environnement du 6 mai propose l'acquisition d'une parcelle contiguë à l'ouest afin de créer un accès à la Traverse ; en échange, la Commune cède une partie du parc (320 m²) à ce riverain, de sorte qu'aucun flux financier n'intervienne. Le Conseil valide la transaction et mandate le Maire à cet effet.

ADIA – Mission d'assistance à maîtrise d'ouvrage

Monsieur le Maire explique les missions de l'Agence départementale d'ingénierie de l'Ain (ADIA) en matière d'assistance à maîtrise d'ouvrage et les dernières prestations accomplies quant à l'évolution du campus scolaire. Il s'agit aujourd'hui de confier une étude de faisabilité concernant l'évolution du périmètre municipal constitué du préau sportif, du gymnase (dont les anciennes cantine et bibliothèque), de la caserne des pompiers, de la cure, voire de la maison des associations. L'ADIA évaluera les possibilités techniques et élaborera des scenarii selon nos besoins. A ce propos MM. ABRIAL et PERRET continuent leurs rencontres avec les associations utilisatrices des locaux. Le Conseil approuve la convention.

Bâtiments – Point sur les chantiers en cours

M. ABRIAL annonce les travaux programmés à l'école durant les vacances d'été, à savoir les peintures de la classe ULIS ainsi qu'un changement de stores du cycle 3. On réfléchit aux meilleures solutions techniques permettant le rafraîchissement des bâtiments via par exemple de nouvelles menuiseries extérieures, potentiellement subventionnées par le Grand Bourg et d'autres financeurs.

L'installateur a modifié l'interface d'accès à l'ascenseur du Château. Un charpentier remettra en état l'escalier menant au donjon.

Quelques entreprises interviennent ponctuellement à la Ruche pour les ultimes finitions. Un expert examinera les toitures du Centre culturel et rendra son avis sur les travaux à envisager. La réfection des éclairages de l'Eglise est engagée.

Rapports divers

M. le Maire

La Semcoda va mettre en service les 33 logements de la Grande rue. Le marché immobilier reste globalement morose dans la région.

Mme PENE

L'agenda municipal 2027 et un nouveau plan du village seront élaborés simultanément.

Des réunions interservices ont lieu les mardis. La Commune diffusera hebdomadairement une carte des chantiers de voirie et des perturbation possibles, via ses canaux de communication.

Mairie -01340 ATTIGNAT – Tél : 04 74 30 92 16 – Email : accueil@attignat.fr

M. BESSON

Le plan communal de sauvegarde sera actualisé en tenant compte des élus entrants et des nouveaux équipements municipaux.

Un expert nommé par le Tribunal a recherché les éléments permettant d'identifier clairement le propriétaire de la passerelle du Moulin Bayard, et d'envisager une résolution rapide du litige.

Une pizzeria va s'installer en Grande rue juste à côté d'Abeille.

Mme COMAS

La Commune permet aux attignatis âgés de 3 à 11 ans de bénéficier d'une carte d'entrée gratuite à la Plaine tonique. Les parents concernés ont reçu l'information via le logiciel enfance. Ils doivent pour cela déposer des dossiers d'inscription en Mairie, au plus tard le 21 mai, qui se chargera des transmissions auprès de la Base. On dénombrait 50 demandes ce matin.

L'Education nationale a nommé une directrice d'école en décharge de classe, qui succédera à Mme BRIERE à la prochaine rentrée.

Les élus ont visité plusieurs établissements à Jayat, Fareins, Bourg-en-Bresse, utilisant des matériaux différents afin de reverdir et rafraîchir leur cour d'école.

Mme RAVET

La commission scolaire va travailler à la révision des tarifs de cantine-garderie, examiner le rapport d'inspection de la PMI, et évoquer quelques modifications à la Ruche.

Le 9 juin se tiendra la réunion-bilan annuelle des services périscolaires en présence des élus, agents et parents délégués.

M. PERRIN

La Commune va réviser le plan local d'urbanisme PLU en tenant compte des exigences de l'Etat et du SCOT. La procédure pourrait durer quatre ans.

Mme DEBARD

Le DJ et les food-trucks présents le 14 juillet ont été contactés.

Le CCAS votera son budget supplémentaire le 10 juin.

M. VEYRET

Le prestataire a effectué la maintenance du système de vidéoprotection. Des vérifications internes de fonctionnement auront lieu chaque semaine.

Une étude d'enfouissement des réseaux sera lancée.

Le SIEA organise un salon le 2 juillet à destination des délégués, agents et partenaires du Syndicat.

M. MAURICE

Mairie -01340 ATTIGNAT – Tél : 04 74 30 92 16 – Email : accueil@attignat.fr

M. MAURICE est le référent ambroisie de la Commune.

Il relate sa visite de la MFR Péronnas en compagnie du Département et de l'Ademe. La chaufferie bois de 200 kW (avec un appoint de gaz) alimente 5 bâtiments au sein d'un réseau de 330 ml. Un investissement de 500 k€ avec le soutien du fonds chaleur et des certificats d'économie d'énergie. Le coût moyenné revient à 150€ le kWh.

Le Conseil fixe le calendrier des prochaines commissions.

Une décision préfectorale ordonne de convoquer les conseils municipaux aindinois le 5 juin en vue de désigner les grands électeurs qui participeront au scrutin sénatorial de septembre.

Conseil suivant le 16 juin consacré au budget.

Le Secrétaire de séance,
Vincent MAURICE

Le Maire,
Walter MARTIN

Mairie -01340 ATTIGNAT – Tél : 04 74 30 92 16 – Email : accueil@attignat.fr